MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __/__/____
Dossier complet le : __/__/____
N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Régularisation administrative du stockage d'acide fluorhydrique utilisée dans des bains de décapage et des déchets en provenance de ces bains pour le site de LISI MEDICAL, situé à Hérouville-Saint-Clair.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination
LISI MEDICAL

Raison sociale
LISI MEDICAL ORTHOPEADICS

N° SIRET
5 1 9 1 1 6 2 3 0 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1.Installations classés pour la protection de l'environnement a) Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à Autorisation	Le projet consiste à régulariser le stockage d'acide fluorhydrique et la cuve de 3,5 m" recevant les bains usés de décapage acide sur le site avec : ICPE 4110-2 : 2 tonnes d'acide fluorhydrique, supérieure à 250 kg soumis à Autorisation objet du dossier déposé par LISI MEDICAL

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société LISI MEDICAL est implantée sur la commune d'Hérouville Saint Clair. Elle est spécialisée dans la fabrication d'implants orthopédiques (prothèses de hanches essentiellement) et d'instrumentation. Cette activité relève actuellement du régime de l'Enregistrement au titre des ICPE principalement pour les rubriques 2560 (travail mécanique des métaux) et 2565 (traitement de surface par décapage chimique).

LISI MEDICAL utilise des bains de décapage essentiellement à base d'acide fluorhydrique et de peroxyde d'hydrogène afin de débarrasser les prothèses de l'oxydation formée lors du processus de fabrication. Cette activité a été réglementée par arrêté préfectoral en date du 15/04/2015.

Cependant, le stockage d'acide fluorhydrique associé à cette activité relevant de la rubrique 4110. De la même façon, la cuve aérienne de 3,5 m3 servant à récupérer les bains usés de décapage acide n'a jamais été réglementée au titre de la rubrique 4120.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de régulariser la situation administrative du site de LISI MEDICAL concernant le stockage d'acide fluorhydrique et la cuve servant à récupérer les bains de décapage acide.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Sans objet

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le stockage d'acide fluorhydrique (4 fûts de 200 L) et de la cuve de 3,5 m3 servant à récupérer les bains de décapage acide sera localisé dans un local fermé d'une superficie de 19,3 m². Le débit d'air sera de 1000 m3/h et une petite réhausse de 2 m pour un rejet à 7 m.

Une autre partie du stockage d'acide fluorhydrique neuf est réalisée dans une armoire adaptée aux produits chimiques dangereux fermée à clef (4 fûts de 200L).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de Demande de l'Autorisation d'Exploiter (DDAE) pour le stockage d'acide fluorhydrique, conformément à l'article D181-15-2 livret I et V du Code de l'Environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Pas d'extension du site et pas d'extension des bâtiments Stockage de 4 fûts de 200 l d'acide fluorhydrique et stockage dans une cuve de 3,5 m3 servant à récupérer les bains de décapage acide. Le stockage sera localisé dans un local fermé d'une superficie de 19,3 m² Stockage de 4 fûts de 200 l dans une armoire de produits chimiques	Local d'une superficie de 19,3 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 203 Voie : Boulevard de la Grande Delle

Lieu-dit :

Localité : Hérouville Saint Clair

Code postal : 1 4 2 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques[1]

Long. : 0 0 ° 2 0 ' 3 5 " 8 Lat. : 4 9 ° 1 2 ' 2 4 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Hérouville-Saint-Clair

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la ville d'Hérouville Saint Clair, toutes les parcelles cadastrales appartenant au site sont situées en zone UeP1 (zone destinée à l'activité industrielle de production et d'entrepôt).

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☑ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☑ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le site de LISI MEDICAL est actuellement soumis à Enregistrement pour les rubriques 2560 et 2565.

Le site possède un arrêté préfectoral d'Autorisation en date du 23 mai 2011. Le site possède également deux arrêtés complémentaires en date du 15/04/2015 et 04/08/2016.

Le projet (régularisation de la situation administrative) modifiera le classement ICPE du site avec le passage à Autorisation pour la rubrique 4110.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	La ZNIEFF la plus proche se situe à distance d'environ 2.1 km à l'Est du site : ZNIEFF de type 1 : 250013133 Canal du pont de Colombelles à la mer
En zone de montagne ?	☐	☑	Hors zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	L'arrêté de protection du biotope le plus proche se situe à une distance d'environ 15 km au Nord-Ouest du site APB : FR3800068 - Anciennes Carrières d'Orival
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	Hors commune littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	Le Parc Naturel Régional le plus proche se situe à une distance d'environ 42 km PNR : FR8000021 - MARAIS DU CONTENTIN ET BESSIN

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☑	☐	Le PPBE du Réseau Routier National dans le Calvados a été approuvé par arrêté préfectoral du 15 juin 2016 PPBE "Etat" "4ème échéance" a été approuvé par arrêté préfectoral du 23 février 2023
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☑	☐	Éléments historiques classés ou inscrits les plus proches sont situés à une distance de : - Château d'eau à 450 m au Sud du site - Citadelle douce et ses abords à 800 m au Sud-Est du site - Chapelle Saint Vincent à 800 m au Nord du site - Eglise Saint-Clair à 1,8 km à l'Est du site
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	Aucune zone humide à proximité du site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	PPRT : Dépôt de pétrole côtiers.Communes concernées: Caen, Mondeville et quartier de Montmorency à Hérouville Saint-Clair. Le projet se situe hors zone du PPRT.
	☑	☐	Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé au 1er février 2022 multi-risques de la Basse Vallée de l'Orne : Hérouville-Saint-Clair se trouve dans une zone sismique de niveau 2, risque sismique faible ; dans une zone de concentration de radon de 1
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	D'après Géorisques, le site est considéré comme un ancien site industriel (Société SA BENOIT et Cie GIRARD).
Dans une zone de répartition des eaux ?	☑	☐	Arrêté relatif zones de répartition eaux du bassin Seine-Normandie (14/10/2016) Nappes et bassin du Bajo-bathonien A-IV-8 Bassin de la Dives en aval de la confluence avec la Barge, de l'Ante, du Laizon et de la Muance ; bassin Seine-Normandie ; région : Basse-Normandie (Orne : 61 et Calvados : 14)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	Le site n'est inclus dans aucun périmètre de protection de captage d'eau destinée à l'alimentation humaine
Dans un site inscrit ?	☐	☑	Sites inscrits à proximité du site d'étude - Centre ancien de Caen à 2,5 km au Sud du site - La prairie à Caen à 3,4 km au Sud du site - La place 'Le Plain', église et mare à Amfreville à 9 km au Nord-Est du site - Vallée de la Seulles, de la Thue et de la Mue à 9,5 km au Nord-Ouest du site

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	Les zones Natura 2000 les plus proches sont les suivantes : Estuaire de l'Orne au Nord-Est à environ 8 km du site Anciennes carrières de la Vallée de la Mue au Nord-Ouest à environ 10 km du site
D'un site classé ?	☑	☐	Sites classés à proximité du site d'étude : - Ancien cimetière Saint-Pierre à 2 km au Sud du site - Terre-plein du château et douves de Caen à 2,5 km au Sud du site - Parc et manoir de Balleroy à Biéville-Beuville à 2,8 km au Nord du site

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	Pas de prélèvements d'eau liés au projet Le stockage d'acide fluorhydrique et la cuve servant à récupérer les bains usés de décapage acide n'induiront pas de consommation d'eau supplémentaire
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Les séparateurs resteront en place et les rejets liquides seront toujours compatibles avec les prescriptions en place.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Pas de perturbation, dégradations, destructions de la biodiversité existante car les installations du projet sont inscrites dans le site existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Pas de zone Natura 2000 recensée à proximité du site. FR2510059 - Estuaire de l'Orne au Nord-Est à environ 8 km du site FR2502004 - Anciennes carrières de la Vallée de la Mue au Nord-Ouest à environ 10 km du site
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	Pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes car les installations du projet sont inscrites dans le site existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	PPRT : Dépôt de pétrole côtiers.Communes concernées: Caen, Mondeville et quartier de Montmorency à Hérouville Saint-Clair. Le projet se situe hors zone du PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) multi-risques de la Basse Vallée de l'Orne. La commune de Hérouville-Saint-Clair se trouve dans une zone sismique de niveau 2, risque sismique faible ; dans une zone de concentration de radon de 1
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	Les rejets atmosphériques du site ne sont pas considérés comme susceptibles de générer d'impact sanitaire particulier.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Le site est localisé dans une zone industrielle proche de grand axe de circulation. Le projet prévoit une légère augmentation du nombre de déplacements en lien avec la livraison de l'acide fluorhydrique neuf en fût et des enlèvements des bains usés de décapage acide. La fréquence sera faible et aura peu d'impact (livraison toutes les 3 semaines de 4 fûts de 200 L et enlèvements toutes les semaines). Le projet ne prévoit pas d'augmentation du nombre de places de parking
	Est-il source de bruit ?	☐	☑	Le stockage d'acide fluorhydrique et de la cuve contenant les bains usés de décapage acide ne sont pas sources de bruit supplémentaire
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	Pas d'odeur en fonctionnant normal
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	La réglementation du code du travail concernant l'éclairage des postes de travail sera respectée. Ces installations seront conformes à la réglementation en vigueur, notamment concernant la puissance et l'orientation des faisceaux.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☑	☐	L'éclairage du site est déjà existant et ne provoque pas de nuisances. Le site est situé en ville avec un voisinage industriel/commercial qui peut donc être concerné par des émissions lumineuses.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	Les déchets de bains usés de décapage dans la cuve de 3,5 m3 sont récupérés par un organisme extérieur. Ces déchets seront traités et éliminés selon la réglementation en vigueur.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Pas de patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager à proximité immédiate du site. Les installations de LISI MEDICAL sont internes au site et sont bien intégrées dans le paysage d'Hérouville-Saint-Clair
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Le projet n'engendre pas de modifications des activités humaines. Les installations de LISI MEDICAL sont internes au site et respectent les exigences du PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le site internet du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ,recensant les études d'impact saisie par chaque préfecture de département depuis le 20 septembre 2006, a été consulté le 01/07/2024.

Recherche des projets pour la commune de Hérouville-Saint-Clair et communes limitrophes (Caen, Epron)

Il n'y a pas de résultats pour cette recherche.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le stockage d'acide fluorhydrique et de la cuve de 3,5 m3 servant à récupérer les bains usés de décapage seront sur rétention. Le local sera fermé et comportera un débit d'extraction de 1000 m3/h avec une petite réhausse de 2 m pour un rejet à 7 m.

Une autre partie du stockage d'acide fluorhydrique neuf est réalisée dans une armoire adaptée aux produits chimiques dangereux avec rétention intégrée fermée à clef (4 fûts de 200L).

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la sensibilté environnementale du site d'implantation, le projet ne génèrera pas d'incidence notable sur l'environnement et la santé humaine.

Les dangers liés au stockage des produits dangereux seront traités dans une étude de dangers, avec des modélisations, afin de justifier de la maîtrise des risques.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☑
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☑
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☑
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☑
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Annexe 3 : Zonage Réglementaire PPRT dépôt de pétrole côtier	☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À Harfleur St Clair

Fait le 26/07/2024

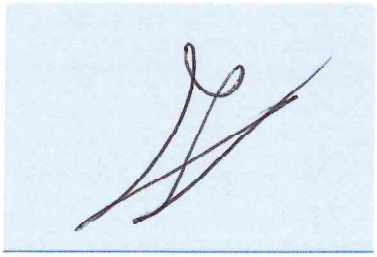

Signature du (des) demandeur(s)